

**PROCES-VERBAL N° 5
DU BUREAU EXECUTIF PLENIER
09 DECEMBRE 2006**



Présents :

Monsieur Gil PELLAN, Président

Mademoiselle Hélène GROC, Vice-Présidente, Chargée de mission

Messieurs Philippe BEUCHET, Vice-président, Chargé des Organisations et des Relations Internationales

Laurent MOREUIL, Vice-Président, Chargé du Beach Volley ; Trésorier Général Adjoint

Thibaud SARRAZIN, Vice-Président, Chargé du Marketing

Daniel MURAIL, Secrétaire Général

Christian ALBE, Trésorier Général

Jean-Philippe LACHAUME, Secrétaire Général Adjoint

Excusés : Pierre COQUAND, Président de la LNV

Jean-Paul ALORO, Représentant de la LNV

Assistent : André GLAIVE, Chargé de mission

Michel COGNE, Directeur Technique National

Laurent NEUVILLE, Directeur FFVB



Ordre du Jour :

			Pages
1	INFOS DU PRESIDENT	GP	3
	11 Championnat du Monde masculin		3
	12 « Le Volley j'adore »		3
2	ADOPTION DES PROCES-VERBAUX	DM	3 à 4
	21 PV des Commissions Centrales		3-4
	22 PV des Commissions de Disciplines		4
3	VIE FEDERALE		5 à 7
	31 Convention Collective et Forum FFVB	DM	5
	32 Stratégie de développement territorial (CNOSF – MJSVA)	DM	5-6
	33 Beach Volley (ordre du jour détaillé en pages intérieures)	LM	6-7
	34 Préparation de l'Assemblée Générale 2007 à Bagnoles de l'Orne	DM	7
	35 Mini Volleyades	MC	7
4	POINT FINANCIER	CA	7
5	DTN	MC	8
	51 Compétitions cadets et cadettes		8
	52 Féminines		8
6	LNV		8 à 9
	61 Calendrier 2007/2008	GP	8-9
	62 Joueurs Professionnels – Indemnisation des clubs	MC	9
7	COMMUNICATION		9
	71 « Volley j'adore »		9
8	MARKETING	TS	9 à 10
	81 Boutique Fédérale		9
	82 Point de situation		10
9	INTERNATIONAL		10
	91 FIVB : Compétitions internationales		10
	92 CEV : Coupes d'Europe		10

Le Président
Gil PELLAN

Date de rédaction : 11/01/2007
Date d'approbation : En attente
Date de diffusion : 22/01/2007
Auteur : Daniel MURAIL

1. INFORMATIONS DU PRESIDENT

1.1 Championnat du Monde masculin

Le Président Gil PELLAN félicite les membres de l'Equipe de France ainsi que le staff pour les résultats obtenus aux Championnats du Monde. Tout le monde regrettant une des 2 défaites qui nous a probablement privé du carré final. Mais c'est aussi ça le sport !

1.2 « Le Volley j'adore »

Voir Paragraphe 7.1.

2. ADOPTION DES PROCES-VERBAUX

2.1. PV des Commissions Centrales

- PV Bureau Exécutif n°4 du 02/11/2006 → Validé (réunion tél. 15/11/06)
- PV Commission mixte CFCP du 24/10/2006 → Adopté (réunion tél. 15/11/06)
- PV CCSR n°2 du 17/11/2006 → Adopté
- PV CCA n°2 du 29/09/2006 → Adopté
- PV CCA n°3 restreinte du 04/11/2006 → Adopté
- PV CCS n°5 du 17/11/2006 → Demande à la CCS de revoir les décisions concernant les mutés.
- Compte rendu Réunion Beach Volley du 30/09/2006 → Adopté (réunion tél. 15/11/06)
- Compte rendu des Présidents de CRA du 30/09/2006 → Adopté

Adoption du PV CCS N°5

Le Bureau Exécutif rappelle avoir notifié dans son PV n°4 les points suivants :

- *Règlement du championnat de N1*

La CCSR et la CCS ont été interrogées sur l'interprétation du point de règlement concernant les nombres de mutés et d'étrangers sur les feuilles de matchs du championnat de N1 Féminins et Masculins.

Jusqu'à maintenant, aucune réclamation n'a été formulée de façon officielle (feuille de match).

Puis après avoir rappelé les articles suivants (*joueurs sous contrat, étrangers UE assimilés*), Art19, Art36 A et 36 B, la réunion bureau du 22 Septembre, le Bureau Exécutif a pris la décision suivante :

Les GSA doivent veiller à la conformité de ces dispositions.

Une vigilance toute particulière sera apportée à la vérification des feuilles de match des rencontres à venir, sur ces points particuliers, afin de faire respecter l'équité sportive et l'égalité entre les équipes concurrentes.

Lors de sa réunion du 17 Novembre 2006, la CCS a pris la décision de ne pas sanctionner les rencontres des clubs de N1 antérieures à la date du 30 octobre, date d'envoi de la lettre circulaire

Date de rédaction : 11/01/2007
 Date d'approbation : En attente
 Date de diffusion : 22/01/2007
 Auteur : Daniel MURAIL

mais de sanctionner les clubs ayant effectué les rencontres dans une situation illégale au regard du nombre de joueurs étrangers (**équipes sanctionnées en gras**) :

- ① *Match N1F044 CSM CLAMART/**BEAUVAIS OISE UC** VOL. du 04/11/2006*
- ① *Match N1F045 LATTES VAC/**ASE RIXHEIM** du 04/11/2006*
- ① *Match N1M047 SMOC ST-JEAN DE BRAYE/**RC STRASBOURG** du 04/11/2006*

Cette décision est conforme aux textes en vigueur. *PV AG 2006 page 52, avec date pour application cette saison et rappelée dans les BFI 2006/2007 – CCSR (page 27).* Cette décision pour 2006/2007 étant la prolongation des règlements de la saison 2005/2006.

Par contre, le Bureau Exécutif demande une vérification complémentaire de la CCS concernant les décisions des rencontres suivantes :

- ① *Match N1M017 VANNES VB/CASTRES VBC du 07/10/2006*
- ① *Match N1M024 RC STRASBOURG/VANNES VB du 14/10/2006*
- ① *Match N1M031 VANNES VB/SA EPINAL du 21/10/2006*

Suite à la décision du Bureau Exécutif évoquée précédemment et compte tenu des règlements, il demande à la CCS de vérifier la présence des mutés (absence de remarques officielles de l'arbitre, notification sur les licences) avant de confirmer sa décision par l'adoption définitive du PV.

Les autres décisions du PV de la CCS n°5 n'amènent pas de remarque particulière et sont adoptées par le Bureau Exécutif.

2.2. PV des Commissions de Disciplines

- PV n°1 CDLAD du 14/11/2006 → Présenté
- Conciliation CNOSEF : CRD Ile de France – CFA FFVB : → Attitude FFVB en fonction du Procès-Verbal.

Une audience de conciliation s'est déroulée au CNOSEF, suite aux décisions de la CRD et de la CFA concernant deux joueurs.

Après avoir consulté le Président de la Ligue d'Ile-de-France et le Président de la CRD d'Ile-de-France qui en ont accepté le principe, le Bureau Exécutif décide de ne pas s'opposer à la proposition de conciliation.

S'appuyant sur le fait qu'aucun des deux joueurs n'aient fait par le passé l'objet de procédure disciplinaire, le Conciliateur a formulé une proposition qui maintient les quantum des sanctions retenues mais assortit du sursis la moitié des sanctions prononcées par la CFA. Conformément aux règlements de la FFVB, le sursis court pendant 3 ans et est transformé en peine ferme en cas de récidive.

Date de rédaction : 11/01/2007
 Date d'approbation : En attente
 Date de diffusion : 23/01/2007
 Auteur : Daniel MURAIL

3. VIE FEDERALE

3.1. Convention Collective et Forum FFVB

Le Secrétaire Général fait un point sur les négociations avec le Personnel Fédéral concernant la mise en application de la CCNS.

Les propositions du Bureau Exécutif serviront de base au Secrétaire Général, assisté pour la mise en forme par le Conseiller Juridique (en relation avec Laurent MOREUIL).

3.2. Stratégie de développement territorial (CNOSF – MJSVA)

Une réunion du groupe de pilotage s'est tenue le jeudi 7 Décembre 2006 (Voir PV de la réunion du 7 Décembre - **Annexe 1**) suite à la mise en place du groupe de travail pour les travaux de la commission CNOSF – MJSVA : « Elaboration d'une stratégie de développement territorial ».

La candidature de la FFVB a été retenue, avec 14 autres fédérations, parmi les 25 candidatures officielles, lors d'une réunion d'un séminaire au CNOSF le 15 Novembre.

Les 10 fédérations retenues sont :

- 2 fédérations affinitaires : UFOLEP et EPMM,
- 6 fédérations olympiques : Athlétisme, Badmington, Judo et Disciplines Associées, Cyclisme, Tennis de Table et Volley-ball,
- 2 fédérations nationales : Course d'orientation et Montagne et Escalade.

Le groupe de travail mettra en place un outil d'auto diagnostic pendant les trois mois à venir avec l'appui du cabinet AMNYOS dans le cadre d'une démarche innovante.

9 items sont retenus :

- ✚ la discipline sportive,
- ✚ les pratiquants sportifs,
- ✚ les clubs,
- ✚ les ressources humaines,
- ✚ les espaces de pratique,
- ✚ les Ligues Régionales et les Comités Départementaux,
- ✚ la dimension partenariale,
- ✚ la fédération nationale,
- ✚ les leviers de fédéralisation.

Un regroupement des travaux entre les différentes fédérations sera effectué en Avril et Mai, la conclusion de ces travaux servant de base à l'ensemble du mouvement sportif pour lui permettre d'assurer son développement dans les années à venir, prenant en compte la place du sport dans les nouvelles structures territoriales.

Les ateliers de l'Assemblée Générale pourront être les suivants, puisqu'ils correspondent aussi bien aux préoccupations fédérales qu'aux travaux du groupe de travail :

- l'emploi (Jean-Marie SCHMITT),
- les structures territoriales (Florence BLANCHARD),
- la vie associative et fédérale (Daniel MURAIL).

Date de rédaction : 11/01/2007

Date d'approbation : En attente

Date de diffusion : 23/01/2007

Auteur : Daniel MURAIL

A ce propos, le Secrétaire Général informe les membres du Bureau Exécutif qu'une communication sur la licence, les statuts des Ligues Régionales et des Comités Départementaux, et nos règlements de Lutte contre le Dopage sera présentée au prochain Comité Directeur Fédéral du 3 Février 2007.

3.3. Beach Volley

Laurent MOREUIL rappelle la mise en place du Beach Volley depuis le début de la mandature et dresse un bilan positif, d'un point de vue quantitatif mais aussi qualitatif de cet objectif fédéral.

3.3.1. Politique Haut niveau (Laurent MOREUIL)

Les Equipes de France sont actuellement en cours de validation et font l'objet de rencontres avec le Directeur Technique National ainsi que les entraîneurs afin de déterminer les objectifs à atteindre et les plans de travail qui feront l'objet de conventions basées sur les résultats.

Le Président Gil PELLAN et le Directeur Technique National Michel COGNE sont intervenus pour déplorer le retard dans la constitution de la structure couverte de Toulouse. Une subvention sera dégagée dans le cadre du CNDS et doit permettre un lancement des appels d'offre en Juin 2007.

Aucun engagement financier n'est pris sur une organisation de stage à l'étranger avant toute étude nécessaire suite à cette proposition matérielle.

3.3.2. Développement : 1 club, 1 lieu, 1 animateur (Laurent MOREUIL)

Le Bureau Exécutif valide la proposition suivante :

Monsieur Serge DELOUTRE, chargé de mission auprès du Président pour le développement des lieux de pratique sur le Beach Volley.

Etude d'un poste à définir (CDD – 18 mois) pour la réalisation de l'objectif : 1 club, 1 lieu, 1 formateur.

3.3.3. Les événements 2007 (Laurent MOREUIL)

World Serie Paris : Du 18 au 24 Juin 2007.

World Serie Marseille : Du 8 au 15 Juillet 2007.

3.3.4. Les évolutions des règlements : RGEN – BFI (Daniel MURAIL et Jean-Philippe LACHAUME)

L'objectif de développer les compétitions dans les clubs et de favoriser l'organisation de compétitions régionales de clubs nécessite le changement du RGEN et des modifications du BVS pour permettre la prise en compte de points pour les joueurs participant à ces compétitions.

L'évolution des Règlements Généraux (art. 40 – 50) est validée par le Bureau Exécutif.

Une rencontre a eu lieu entre Daniel MURAIL, Patrice MARQUET et le Directeur de « Clic Design » pour étudier l'adaptation du logiciel « BVS » aux nouvelles contraintes. Les

Date de rédaction : 11/01/2007

Date d'approbation : En attente

Date de diffusion : 23/01/2007

Auteur : Daniel MURAIL

propositions sont validées par le Bureau Exécutif. LE BFI Beach Volley sera rectifié dans les semaines à venir.

Ces deux documents (BFI beach Volley et RGEN) seront envoyés début Janvier aux Ligues Régionales avec les réserves nécessaires sur quelques points en attente d'une validation globale par le Comité Directeur Fédéral du 3 Février 2007.

Les propositions d'organisation de tournois, finales de Championnat de France 2007 et Challenge de France sont pratiquement finalisées et disponibles auprès de Patrice MARQUET.

Les communications avec les Ligues Régionales relèvent de l'Administration Générale sous couvert du Secrétaire Général.

3.3.5. Académie de Beach Volley

- Académie de Beach Volley : validation de l'Académie de la Croix d'Argent : le dossier est complet et le financement de 10 000 € est réservé sur le budget de cette année 2006.
- Le dossier Dijon n'est actuellement pas complet.

3.3.6. Etudes financières

Laurent MOREUIL finalisera une étude macro-économique du Beach Volley à la Fédération prenant en compte les investissements fédéraux des Ligues Régionales, des Comités Départementaux et des clubs.

Une étude financière pour se doter de 2 tours de terrains (compétitions fédérales) et de production de tournoi 1A sera également conduite.

3.4. Préparation de l'Assemblée Générale 2007 à Bagnoles de l'Orne

L'Assemblée Générale se déroulera le vendredi 1^{er} et le samedi 2 Juin 2007, à Bagnoles de L'Orne au centre d'animations. L'hébergement et la restauration seront assurés par la chaîne Emeraude. Les accompagnants se verront proposés des animations sur place (toutes les installations sont comprises dans un rayon de 400 mètres).

Les réunions avec la municipalité de Bagnoles de l'Orne, la Ligue Régionale de Basse Normandie et la chaîne Emeraude ont permis une évolution du cahier des charges de l'Assemblée Générale.

3.5. Mini Volleyades

Le Bureau Exécutif valide la proposition de candidature de l'US Aubenas Volley-Ball.

4. POINT FINANCIER

Pas de point à l'ordre du jour.

Date de rédaction : 11/01/2007
 Date d'approbation : En attente
 Date de diffusion : 23/01/2007
 Auteur : Daniel MURAIL

5. DTN

5.1. Compétitions Cadets et Cadettes

Le TQCE Cadets à Tenerife et le TQCE Cadettes à Moscou. Le Bureau Exécutif souhaite la réussite aux 2 équipes et au staff pour une qualification aux Championnats d'Europe (Avril 2007).

5.2. Féminines

Le bilan de Yan Sanchez est très positif, ce dernier a en effet atteint les objectifs que tous trois s'étaient fixés, avec pour meilleure preuve une qualification de l'équipe nationale féminine au prochain Championnat d'Europe (du 20 au 30 Septembre 2007 en Belgique et au Luxembourg).

La FFVB a cependant fait le choix de ne pas reconduire Yan Sanchez et lui adresse tous ses remerciements pour le travail accompli au cours des deux saisons passées.

Dans le cadre de la poursuite de la reconstruction du secteur féminin, la volonté de la Fédération Française de Volley-Ball est de mettre à sa tête une autre véritable référence du monde du Volley-Ball féminin.

L'ensemble de la filière féminine, aujourd'hui dotée de jeunes techniciens, a besoin d'une telle référence technique pour pouvoir continuer à progresser et à aller de l'avant.

Le Bureau Exécutif acte la décision de la nomination d'un nouvel entraîneur de l'équipe de France féminine début 2007.

Une rencontre entre le Président Gil PELLAN, Michel COGNE et Jacques BERAUD a permis de prévoir la nouvelle mise en place de la stratégie de la filière féminine.

6. LNV

6.1. Calendrier 2007/2008

Rappel des compétitions 2007/2008 :

- Coupe du Monde 2007,
- Tournoi de Qualification Olympique Continental, Janvier 2008,
- Tournoi de Qualification Olympique Inter-continental, Mai 2008.

Ce calendrier de l'année olympique se reproduit à chaque olympiade et les calendriers nationaux doivent se faire selon un canevas différent des 3 premières années de l'année préolympique.

Proposition de la FFVB :

Quinze jours précédents les compétitions internationales : pas de Coupes d'Europe – volonté des Fédérations Nationales.

Date de rédaction : 11/01/2007
 Date d'approbation : En attente
 Date de diffusion : 23/01/2007
 Auteur : Daniel MURAIL

Une Coupe de France new-look qui ne prenne pas plus de deux journées de championnat :

- 1^{er} phase : Fédération + Pro B habituel,
- 2^{ème} phase deux week-ends,
- 1^{er} week-end dans 4 villes différentes avec 4 équipes : 2 rencontres le vendredi + les vainqueurs le lendemain,
- 2^{ème} week-end dans une ville avec les 4 vainqueurs et même format.
- Le vainqueur est en Champion's League,

Les périodes restantes permettent d'avoir 4 mois et demi de compétitions : Championnat de France + Coupe d'Europe.

Championnat de France à 14, les deux premiers qualifiés en Champion's League et un week-end pour désigner le Champion de France.

6.2. Internationaux (à partir de l'année 2007)

Un projet définitif sera proposé en Janvier.

7. COMMUNICATION

7.1. « Le Volley j'adore »

Le premier constat est que les Ligues, Comités Départementaux et clubs ont eu du mal à répondre présent. C'est pourquoi cette opération ne pourra être lancée tel qu'elle a été prévue initialement.

C'est en tenant compte des réserves émises par les clubs qu'il a été décidé d'amender ce dispositif.

Le Bureau Exécutif souhaite réactualiser cette opération pour la mener à bien au cours de l'année 2007, et ce après avoir accordé à tous un temps de réflexion pendant les trois mois à venir. Cette opération devrait voir ainsi sa réalisation au cours du second semestre 2007.

8. MARKETING

8.1. Boutique fédérale

Ouverture envisagée au début de l'année 2007 sur un nombre de produits limités au démarrage. Les propositions d'articles au Tournoi de France ont permis de vérifier le volume d'affaire et l'intérêts des propositions.

Date de rédaction : 11/01/2007
 Date d'approbation : En attente
 Date de diffusion : 23/01/2007
 Auteur : Daniel MURAIL

8.2. Championnats du Monde

Nos deux partenaires, Generali et Asics, ont suivi les Championnats du Monde et la pleine page dans l'Equipe ainsi que les 2 quarts de pages qui ont été fort appréciés.

Mise en place d'un visuel FFVB vers les partenaires financiers de la FFVB.

9. INTERNATIONAL

9.1. FIVB : Ligue Mondiale

Japon : 25 au 27 Mai 2007

Italie : 1^{er} au 3 Juin 2007

France (Lyon) : 8 au 10 Juin 2007

France (Strasbourg) : 15 au 17 Juin 2007

France (Paris) : 22 au 24 Juin 2007

Usa : 29 Juin au 1^{er} Juillet 2007

9.2. CEV : Championnats d'Europe Cadets, Cadettes, Juniors masculins et féminins

8 nations : 14 au 19 juillet (filles) et 16 au 22 : garçons)

Championnat d'Europe Cadettes : Brno (République Tchèque) : 10 au 15 Avril 2007

Championnat d'Europe Cadets : Krems et Vienne (Autriche) : 11 au 16 Avril 2007

TQCM juniors : 24 au 28 mai.

Le Président,

Gil PELLAN

Le Secrétaire Général,

Daniel MURAIL

DESTINATAIRES :

Liges Régionales Métropolitaines et d'Outre-Mer
Comités Départementaux
Membres du Comité Directeur Fédéral
Membres des Commissions Centrales
Direction Technique Nationale
Diffusion Interne

Date de rédaction : 11/01/2007

Date d'approbation : En attente

Date de diffusion : 23/01/2007

Auteur : Daniel MURAIL